



Vincent RIVOIRE



Olivier DAVID



Hervé CHARLETTY



Jean-Pierre RAMBOURDIN



Xavier ANDIANO



Emmanuel PRUNEVILLE



Laurent GAUVIN



Annette VERLHAC

Acteurs de l'évolution du cadre de vie depuis près de 30 ans, **CRR Architecture** est animée par le désir de concevoir des lieux privilégiés pour ses clients et harmonieux pour ses usagers. Nous portons cette exigence fondamentale d'efficacité sur tous nos projets, et plus particulièrement dans les secteurs de la Santé et du Médico Social qui représentent près de 70 % de notre activité. Nos nombreuses références dans la construction publique et les équipements collectifs attestent d'une véritable maîtrise des coûts et délais ainsi que d'une prise en compte totale de l'environnement géographique, social, économique et culturel.

Notre méthodologie nous permet de proposer des solutions sur mesure pour une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement dans une qualité d'espace et de confort propice à l'humanité et à l'efficacité. Nous avons la conviction qu'il est de notre devoir d'offrir la réponse la plus adaptée aux besoins de nos clients. Autour de l'architecture, les compétences développées sont ainsi multiples : Urbanisme, Paysage, Développement Durable, Design d'Espace et Ingénierie. Compétences sans cesse confortées, complétées et désormais intégrées à la réflexion globale BIM intégrée au sein de l'agence via le BIM management.

Cette culture de l'échange véritable partenariat entre architecte et maître d'ouvrage, architecture et ingénierie, capacité de faire travailler ensemble les acteurs du projet vers une architecture durable est la force que nous développons chaque jour.

CRR Architecture c'est :

- 8 associés
- 60 collaborateurs réunis autour de pôles d'excellence dans les domaines de la santé, du médico-social mais aussi de l'enseignement, du sport, de l'habitat et du tertiaire
- Des implantations sur Paris, Lyon, Angers et Clermont-Ferrand, permettant de rayonner au plus proche des opérations sur le territoire national.

À travers une pratique en perpétuelle évolution, notre agence conserve immuablement la volonté de créer des lieux restituant le délicat équilibre entre l'utile et le sensible.

CRR Architecture c'est une équipe réunie autour de valeurs communes constituant notre socle, en plaçant au cœur de sa démarche l'humain et le respect de l'environnement dans l'évolution de la construction durable. Nous valorisons en interne, via des ateliers d'idées une dynamique constante de recherche et de développement, d'enrichissement des connaissances et d'acquisition de nouvelles expertises. Forte de solides expériences dans la France entière, CRR Architecture est plus que jamais déterminée à étendre son expertise à d'autres territoires.

### **Comment définiriez-vous l'évolution des espaces ambulatoires ces dernières années ?**

Le constat des difficultés financières des structures hospitalières a accéléré leur réflexion sur de nouveaux moyens de prises en charge optimisés et moins coûteux. La pratique des équipes soignantes, la qualité et l'efficacité des prises en charge sont réfléchies en parallèle des besoins spatiaux qu'elles nécessitent. L'évolution vers l'ambulatoire suit aujourd'hui le sens de l'histoire. Les contraintes financières des centres hospitaliers mêlées aux progrès des techniques médicales et chirurgicales et à l'amélioration des modes de prise en charge et d'organisation du personnel médical poussent vers de plus en plus de services ambulatoires. Cette évolution va également dans le sens d'une prise en charge dans des lieux adaptés en phase avec la notion de service, de rapidité, de condition d'accueil de type cocooning pour le bien être du patient.

### **Dans le cadre du développement de l'ambulatoire, comment un établissement peut-il anticiper les besoins architecturaux de ses futures organisations ?**

L'anticipation des besoins spatiaux de futures unités ambulatoires passe par deux aspects :

- Avoir une capacité à rassembler autour d'un projet et d'une organisation les équipes soignantes de manière à en faire émerger les besoins au plus juste. Le projet d'établissement et les plans directeurs trouvent ici toute leur importance sur un mode participatif des équipes et du personnel.
- Avoir une capacité, à mettre en place des visions et des projets à moyen et long terme. Plus les organisations et la cohésion des équipes soignantes auront une capacité à durer dans le temps, plus l'évolution des politiques de prises en charge ambulatoires aura de facilité à se faire de manière fluide et anticipée.

La traduction de ces demandes passe par un projet médical clairement énoncé, et sa prise en compte dans le schéma directeur immobilier.

### **Quelles sont les solutions architecturales que vous pouvez développer pour accompagner l'évolution des espaces ambulatoires ?**

Les services ambulatoires reposent sur un principe qui est avant tout organisationnel. Ils requièrent le même niveau d'attention qu'un bloc opératoire ou qu'un service d'urgence. Ils doivent :

- Offrir des espaces très structurés, opérationnels et faisant la part belle aux flux.
- Offrir la possibilité d'une grande souplesse dans le temps permettant aux organisations des modes de prise en charge qui évoluent sans cesse, de s'adapter. Une architecture et des espaces structurés, fonctionnels et spécialisés mais extrêmement évolutifs.

Rien de neuf donc dans une volonté d'avoir des espaces polyvalents et évolutifs. Mais ici plus qu'ailleurs, l'architecture se doit d'être vivante et fluide pour accompagner les pratiques professionnelles et favoriser le fast track, tout en optimisant l'espace du patient et en renforçant la qualité de surveillance et la rapidité d'intervention du personnel soignant.

### **Comment définiriez-vous l'ambulatoire hors les murs ?**

Le développement de l'ambulatoire induit inévitablement un lien plus fort des structures hospitalières avec la ville. Que ce soit via une prise en charge efficiente dans les structures de soins mais également dans la prise en charge à domicile. De manière basique dans le cadre du vieillissement de la population, mais également par les progrès médicaux dans le cas de certaines pathologies spécifiques. Pour certaines pathologies, il ne sera plus nécessaire de venir à l'hôpital. Des structures polyvalentes pouvant être délocalisées au cœur de la cité en association avec la médecine de ville et l'hôpital, voire à domicile. L'objectif en 2022 de passer à 7 patients sur 10 pris en charge en ambulatoire contre 5 sur 10 aujourd'hui pour s'aligner sur les standards internationaux va nécessiter des modifications dans, mais également hors de l'hôpital. Le développement de nouvelles connexions entre la ville et l'hôpital, la création de nouveaux métiers, d'un nouveau lien social hors les murs de nos structures hospitalières historiques est aujourd'hui une nécessité.

### **Comment les nouvelles organisations territoriales relatives aux GHT peuvent-elles impacter votre vision architecturale de l'évolution des espaces accueillant les activités ambulatoires ?**

Les GHT donnent à voir sur le mode du macro une nouvelle organisation s'apparentant à l'ambulatoire. Ils induisent un mode organisationnel au niveau du territoire. Les flux et les relations entre les différentes structures composant les GHT vont devoir être de plus en plus efficaces. Un site devra être pensé en relation avec l'ensemble du GHT. En cela, l'architecture qui accompagnera ces mouvements organisationnels devra elle aussi être pensée sur le mode de la globalité du GHT. Dans un avenir proche, des groupes de travail et de réflexions mêlant professionnels de santé, aménageurs mais également équipes de maîtrise d'œuvre pourront être mis en place. Ceci de manière à penser ensemble, une logique et une homogénéité de l'ambulatoire et des GHT mêlées à l'urbain et englobant métropoles et territoires et coordonnant public et privé.

### **Comment l'architecture peut-elle contribuer au confort et au bien-être des patients et des équipes médico-soignantes ?**

Dans les secteurs de prise en charge classique la conception d'espaces accueillants, rassurants et chaleureux vient en parallèle d'une efficacité de la gestion des flux. Cela assure un bien-être à la fois pour les patients et pour les équipes soignantes.

Dans le cadre des secteurs ambulatoires, les cadences, les flux et l'organisation sont tels que ces deux aspects de la conception doivent être intimement liés. De la prise en charge du patient depuis son lieu de stationnement jusqu'à sa sortie. L'ensemble des espaces sera alors conçu en une architecture qui se doit d'être en tout point du parcours, rassurante et efficace. Les équipes soignantes sont très présentes, mais l'espace architecturale doit également jouer ce rôle d'accompagnement pour participer pleinement à la qualité de prise en charge et aux meilleures conditions thérapeutiques.